Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO
(AAFU)
Club Mémoire & Avenir

L'intelligence artificielle nouvelle frontière de l'éthique

Un entretien vidéo avec **Dafna Feinholz**, chef de la Section de bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies à l'UNESCO, **Maksim Karliuk**, docteur en droit et spécialiste du programme, et **Frederick (Russ) Russell-Rivoallan,** politologue et membre de l'AAFU.

L' « intelligence artificielle» qui, depuis les années 1950, décrit des machines capables de réaliser des tâches routinières, puis des machines dites apprenantes, s'est introduite progressivement dans nos vies pour finir, à la faveur de la crise sanitaire, par y devenir incontournable.

Les algorithmes de l'IA vont désormais jusqu'à surpasser les capacités cognitives humaines dans le raisonnement, l'analyse, la résolution de problèmes et même la créativité. Ils interviennent dans le traitement de masses de données, mais aussi dans le choix des nouvelles que nous consultons, des musiques que nous écoutons, des décisions que nous prenons. Ils sont une source croissante d'information pour les médecins, les magistrats, les scientifiques. Ils déterminent l'avenir de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication, touchant ainsi au coeur du mandat de l'UNESCO

Cette profonde influence de l'IA, l'ampleur de ses répercussions sociales, politiques et culturelles, suscitent des inquiétudes et des dérives: criminalité, discours de haine et de discrimination, désinformation, craintes pour l'emploi, atteintes à la vie privée.

Si beaucoup d'organisations et de gouvernements s'inquiètent des implications éthiques de l'IA - la Commission européenne, l'OCDE, l'UIT, l'OMS -

L'UNESCO a quant à elle développé dès les années 1970 d'importants réseaux experts, comme la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) ou l'Observatoire mondial d'éthique (GEObs), ainsi que des instruments internationaux, tels que la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (2005), la Déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique (2017) ou la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques, afin d'aider les États membres à établir des politiques raisonnées sur les questions éthiques concernant les sciences et les technologies.

Déjà impliquée dans le cadre du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) pour la mise en œuvre de grandes orientations concernant les dimensions éthiques de la société de l'information, l'UNESCO a pris la tête, au sein du système des Nations Unies, des questions relatives à l'éthique de l'intelligence artificielle. C'est ainsi qu'un Comité intergouvernemental d'experts techniques et juridiques s'est réuni en avril et juin 2021 pour examiner un projet de Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA).

Ce texte sera soumis à l'ensemble des États membres par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 41e session, en novembre 2021. Si elle est adoptée, la Recommandation sera le premier instrument normatif mondial dans ce domaine.

Ce succès, on le doit en grande partie au travail de l'équipe de la Section de Bioéthique et éthique des sciences, au Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO. Pour le Club Mémoire & Avenir, le Chef de cette section, **Dafna Feinholz**, et **Maksim Karliuk**, spécialiste du programme, ont bien voulu répondre aux questions de leur ancien collègue **Frederic Russell-Rivaollan**.

Notes biographiques

Dafna Feinholz-Klip est depuis 2009 le chef de la Section de bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies de l'UNESCO. Psychologue et bioéthicienne de formation, elle a été auparavant membre du Conseil mexicain de la recherche, Directrice du programme Femmes et santé au Mexique, Coordinatrice académique de la Commission nationale mexicaine du génome humain, Directrice exécutive de la Commission nationale mexicaine de bioéthique. De 2000 à 2006, elle a été la fondatrice et la Présidente du Forum latino-américain des comités d'éthique pour la recherche en santé (FLACEIS), une organisation soutenue par l'OMS. Dans le cadre de son travail pour l'UNESCO, elle contribue à la mise en place et au soutien de comités d'éthique nationaux et à la formation de comités d'éthique dans le monde entier.

Maksim Karliuk est spécialiste du programme à la section Bioéthique et éthique des sciences et des technologies (SHS) à l'UNESCO. Il a débuté à l'UNESCO en tant que consultant principal sur l'éthique de l'IA, et poursuit aujourd'hui son travail de soutien au processus d'élaboration de l'instrument normatif mondial dans ce domaine. Il est également membre du groupe d'experts de la Commission européenne sur l'IA et les données dans l'éducation et la formation. Auparavant, il était directeur adjoint et chercheur principal au Centre international du droit et de la politique de la concurrence des BRICS et professeur associé à la faculté de droit de l'École supérieure d'économie de l'Université nationale de recherche, à Moscou. Il est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Gand et d'un LLM en droit européen du Collège d'Europe, campus de Bruges.

Frederick (Russ) Russell-Rivoallan est un politologue et un analyste politique, avec plus de trente ans d'expérience diplomatique internationale. Il a travaillé pour l'UNESCO de 1997 à 2020, se spécialisant dans la réconciliation post-conflit et la reconstruction post-catastrophe. Il a occupé de multiples fonctions au sein des organes directeurs de l'Organisation, notamment en tant que secrétaire de la Commission du programme et des relations extérieures du Conseil exécutif de l'UNESCO, après avoir servi comme conseiller politique de trois présidents du Conseil exécutif. Il a dirigé des projets de développement international dans les domaines de l'engagement des jeunes, de l'égalité des sexes et du sport au service de la paix et du développement, lançant notamment une conférence régionale de simulation des Nations Unies (Model UN).